

Envoi par courriel

Saint-Lambert, 15 juillet 2019

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre
Gouvernement du Canada
Édifice Langevin 80, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0A3

L'honorable Ralph Goodale
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Gouvernement du Canada
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 0P8

L'honorable Bill Blair
Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario K1A 0P8

OBJET : Démission du CCCAF

Messieurs,

À l'automne 2016, j'ai été invitée à devenir membre et vice-présidente du Comité consultatif canadien sur les armes à feu (CCCAF). Cette invitation faisait, pour moi, suite à une rencontre avec monsieur Trudeau le 6 décembre 2014, à l'occasion de la commémoration du 25^e anniversaire des événements de Polytechnique et de l'élection du gouvernement libéral en octobre 2015 avec la promesse de prendre des [mesures pour débarrasser nos rues des armes de poing et des armes d'assaut](#).

J'ai reçu cette invitation comme un honneur avec l'espoir que je pourrais ainsi contribuer concrètement à l'amélioration de la sécurité de tous les Canadiens. J'avais d'autant plus confiance que le mandat du CCCAF est de :

« Formuler des conseils à l'intention du ministre de la Sécurité publique sur les mesures visant à réformer les politiques, les lois et les règlements sur les armes à feu au Canada afin d'instaurer un régime sur les armes à feu modernisé qui nous permettra d'assurer la sécurité des Canadiens ainsi que de protéger leurs droits et libertés dans une société libre et démocratique. »

Toutefois, après plus de deux années d'implication au CCCAF, j'en suis extrêmement déçue. Pendant ce mandat, j'ai constaté que :

- le nombre de rencontres du CCCAF était manifestement insuffisant, soit seulement cinq rencontres en personnes et deux conférences téléphoniques sur une période de 28 mois ;
- la volonté que j'ai communiquée de travailler sur une réforme du système de classification des armes, réforme dont l'importance a été reconnue par le comité, a été systématiquement ignorée ;

- le CCCAF n'a aucunement contribué au projet de loi C-71, qui est par ailleurs extrêmement timide ;
- le gouvernement, sous la gouverne du ministre Blair, a effectué une consultation publique fastidieuse, scientifiquement discréditée et manifestement inutile sur les armes de poing et d'assaut qui n'a aucunement fait avancer ce dossier mais qui a, de par sa durée, repoussé toute action législative possible au-delà des prochaines élections.

En somme, j'ai le sentiment d'avoir été utilisée en tant que caution morale à l'inaction (ou le peu d'action) du gouvernement libéral sur la question du contrôle des armes. C'est donc pour me soustraire à cette apparente instrumentalisation que je vous annonce ma démission du CCCAF à compter d'aujourd'hui même.

Historique

Rappelons quelques faits.

Les 1 et 2 mars ainsi que le 9 mai 2017, lors des deux premières rencontres, le cadre législatif et réglementaire actuel ainsi que divers sujets de discussion ont été présentés aux membres du comité. À la fin de la seconde rencontre, le comité a présenté une série de réflexions sur les thématiques soumises par le personnel du ministère. À chaque occasion, et avec l'accord de tous les membres du comité, j'ai demandé que nos réflexions portant sur la catégorisation des armes à feu et sur la nécessité de revoir ce système soient portées à l'attention du ministre.

Le 20 mars 2018, à ma grande surprise ainsi qu'à celle du reste des membres, M. Goodale a déposé le projet de loi C-71 — sans échange ni discussion préalable avec le CCCAF. Le ministre a ainsi placé les membres du CCCAF dans une position difficile, d'autant plus qu'il a évoqué [le travail du CCCAF](#) pour justifier la lenteur du processus avant son dépôt, et a affirmé avoir travaillé « [très fort](#) » avec le CCFA sur le projet de loi lui-même.

Une troisième rencontre du comité aura lieu le 29 mai 2018, trois mois après le dépôt du projet de loi, suivie de divers échanges par courriel entre les membres du comité et son secrétariat. L'inconfort devant le processus de consultation du CCCAF est alors clairement exprimé par le président du comité ainsi que par ses membres.

Le 18 juillet 2018, monsieur Trudeau nomme monsieur Blair ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé. Malheureusement, cinq jours plus tard, une tuerie survient à Toronto, résultant en deux jeunes victimes abattues et treize autres blessées. En réaction, plusieurs maires de grandes villes au pays demandent l'interdiction des armes de poing et d'assaut. Dix semaines plus tard, le 11 octobre 2018, M. Blair lance un « [dialogue sur les armes de poing et les armes d'assaut](#) » ; la consultation n'inclut pas l'option d'interdire ce type d'armes.

Le 4 octobre 2018, les membres du CCCAF sont consultés au cours du conférence téléphonique sur la démarche de consultation. À l'hiver 2019, on nous présente les premiers résultats de celle-ci. Chaque fois, je porte à l'attention des autorités l'importance de se pencher sur le système de classification des armes. Toutefois, à ce jour, le CCCAF n'aura pas été formellement consulté à ce sujet.

En mars 2019, en Nouvelle-Zélande, un attentat effroyable a lieu à Christchurch. Comme nombreux d'entre nous, vous avez pleuré les pertes et déploré la violence extrême, soit précisément celle rendue possible par des armes d'assaut. La première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern n'entame pas de longues réflexions ni de consultations : le nombre de victimes parle de lui-même et le gouvernement néo-zélandais interdit les armes semi-automatiques de style militaire à peine 30 jours après le massacre.

Pourtant, le tueur de Christchurch s'est inspiré du tueur de la Mosquée de Québec, qui lui-même s'est inspiré du tueur du drame à Polytechnique. Ils ont tous utilisé des armes d'assaut légales. Combien de drames similaires attendez-vous ? Combien de vies perdues sont nécessaires pour que vous cessiez de faire de la petite politique pour éviter de prendre position – et surtout de légiférer – sur les grandes questions ? Vous cherchiez à plaire à tout le monde et à son père avec le projet de loi C-71, mais en bout de ligne personne n'en est satisfait.

Il m'apparaît évident, selon les statistiques montrant une hausse marquée des crimes et homicides commis à l'aide d'armes à feu, qu'il existe un besoin criant pour le gouvernement de poser des gestes forts. Des gestes qui reformeraient la catégorisation des armes à feu au Canada afin de sortir de nos rues les armes de poing et, surtout, les armes d'assaut, comme vous vous y étiez engagé. Une législation qui ressemblerait à celle que la première ministre néo-zélandaise vient de faire adopter. Tous les sondages crédibles nous confirment que les Canadiens en souhaitent autant.

Or, à force de limiter vos interventions à des mesures timides ou à des demi-mesures, vous provoquez l'opposition virulente du lobby des armes sans pour autant livrer d'améliorations à la hauteur des risques ni même de l'intensité de cette opposition ! En fait, le lobby pro-armes s'opposera à tout resserrement — qu'il soit modeste ou audacieux — alors pourquoi ne pas avancer à grands pas pour prioriser la sécurité publique ? Pourquoi ne pas corriger les énormes dommages à la Loi sur les armes à feu causés par vos prédécesseurs ?

En avançant à petits pas, alors que votre principal adversaire électoral avance dans le sens contraire à grands pas (et promet de le refaire si son parti revient au pouvoir), la sécurité publique sera perdante à long terme et la grande majorité des Canadiens seront privés de ce qu'ils souhaitent : un pays où nos enfants n'auront plus à subir le traumatisme associé aux simulations de tireurs actifs dans nos écoles, et vivront en toute sécurité face à la violence extrême armée.

Élections fédérales

Tout récemment, monsieur Blair a annoncé par l'entremise d'une entrevue dans le *Globe and Mail* que son parti propose d'interdire les armes d'assaut si réélu aux prochaines élections. Aucun détail supplémentaire n'a encore été rendu public. En fait, la session parlementaire s'est terminée sans nouvelles avancées concernant l'accès aux armes d'assaut.

Or, s'il le voulait, le gouvernement pourrait immédiatement interdire toute une série d'armes d'assaut par voie réglementaire. Il pourrait aussi interdire les « chargeurs modifiés » qui peuvent aisément être convertis à leur pleine capacité illégale. Mais jusqu'à présent, rien n'indique que le gouvernement libéral entend bouger à cet effet avant les élections. Au contraire, de nombreux signes indiquent plutôt qu'il chercherait à atténuer la grogne de la communauté pro-armes dans le but d'attirer leurs votes.

Somme toute, je ne vois pas comment je pourrais poursuivre mon mandat au sein du CCCAF sans sanctionner le rôle que vous semblez m'assigner, soit celui de caution morale pour masquer votre action timide sur le contrôle des armes et votre inaction totale sur l'enjeu spécifique de la classification des armes à feu.

En terminant, je tiens à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble des membres du CCCAF. Nous provenions d'horizons divers et n'avions pas tous le même regard sur le contrôle des armes. Néanmoins, l'ouverture, l'écoute et le respect ont marqué tous les échanges. Cette expérience aura, sur le plan des rencontres, été un réel honneur.

Messieurs, malgré un comité fort et articulé qui vous aurait permis de faire de réelles avancées, vous n'aurez pas saisi cette opportunité. J'en demeure triste et déçue.

Je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie Provost, M.Ing, M.B.

c. c. Mme Ellen Burack, sous-ministre adjointe
Membres du CCCAF
Secrétariat du CCCAF